

1.1. Localisation du projet

Note : L'emprise clôturée finale est différente des terrains étudiés initialement (dans le cadre de l'état initial de l'environnement), afin de prendre en compte les enjeux environnementaux, enjeux liés au milieu physique et liés à la faisabilité technique.

Le projet de parc photovoltaïque au sol se situe en région Nouvelle-Aquitaine, dans le département de la Dordogne, sur le territoire de la commune de Faux.

Dans un contexte de difficulté d'accès au foncier, le fonds MAIF Transition (présenté précédemment) a fait l'acquisition du foncier (121 hectares sur les communes de Faux et de Monmadalès). Deux jeunes exploitants agricoles exploitent ces parcelles depuis avril 2021 et la conversion des 121 ha de conventionnel vers le bio est en cours.

Ce projet de parc photovoltaïque n'est prévu que sur une partie du foncier. En effet, les terrains concernés par le projet, sont divisés en deux entités clôturées distinctes (appelées entité ou zone « ouest » et entité ou zone « est »), pour une superficie clôturée totale d'environ 33,49 ha. Ils sont localisés au niveau des lieux-dits « La Potence », « Le Montet ouest », « Le Montet est » et « Courrouge ».

Les terrains du projet solaire ont pour coordonnées géographiques approchées (en leur centre), dans le système Lambert 93 :

Zone ouest :

X = 512622
Y = 6411580
Z = 114 à 126 m NGF

Zone est :

X = 513884
Y = 6411138
Z = 121 à 129 m NGF

Les parcelles concernées par le projet agrivoltaïque sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Entité	Section	Parcelle	Commune	Département
« Ouest »	D	181, 182, 687, 739, 740	Faux	Dordogne (24)
« Est »	C	715, 900, 902, 1 002, 1 005, 1 006	Faux	Dordogne (24)

Inventaire des parcelles du projet

L'emprise du projet ne s'étend que sur une partie des parcelles, sur une surface de 33,49 ha.